



EXTRAIT DE PÉTITION

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 5 853 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE le CISSS du Bas-Saint-Laurent propose à Santé Québec de fermer l'urgence de Trois-Pistoles quotidiennement entre 20 heures et 8 heures pour des raisons budgétaires;

ATTENDU QUE l'amputation de 50 % des heures de couverture de l'urgence de Trois-Pistoles mettra inévitablement des vies en danger;

ATTENDU QU'une telle décision mettrait en péril l'organisation et la qualité des soins de santé offerts aux résidents de la MRC des Basques et des MRC environnantes;

ATTENDU QUE le modèle de soins mis en place permet à la MRC des Basques d'avoir un des taux d'hospitalisation les plus faibles au Bas-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE l'urgence de Trois-Pistoles est un pilier crucial de ce modèle de soins en permettant de réduire les transferts de patients vers d'autres hôpitaux, notamment par l'utilisation de l'unité d'observation 24-72 heures;

ATTENDU QUE les économies budgétaires anticipées ne prennent pas en considération les impacts futurs sur la qualité des soins et mèneront à des augmentations de coûts à d'autres niveaux, notamment par l'augmentation des hospitalisations dans d'autres hôpitaux, par les effectifs ambulanciers supplémentaires et par la fragilisation des soins de première ligne;

ATTENDU QU'une telle réduction de services envoie un message aux citoyens des Basques que leur vie vaut moins que celle des citoyens des autres régions.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- de maintenir intégralement les soins médicaux d'urgence au Centre hospitalier de Trois-Pistoles;
- de réitérer son engagement à maintenir des soins de santé de qualité en région rurale.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Vincent Marissal
Député de Rosemont

26 mars 2025

Date de signature de l'extrait